

Décision

Générale

colonial

Décision n° 674 du 28 mai 1953 :

n° 674

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 mai 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence à solde entière d'un mois est accordée à Mr Peretti (Marcelle) pour compter du 16 avril 1953. A l'expiration de cette permission, l'intéressée est autorisée, sur sa demande, à cesser son service. La présente décision annule les dispositions de la décision n° 378 du 26 mars 1953.